



# GRAZAC

## BULLETIN MUNICIPAL - Mai 2010

### Editorial :



**Grazacoises, Grazacois  
Chers Administrés, Chers Amis,**

Début d'année mouvementée qui laissera des traces dont les plus nombreuses sont, malheureusement, négatives...

#### **Budget :**

**- Le SIC (Syndicat Intercommunal à la Carte – ou gestion des écoles primaires)** - Une anomalie budgétaire du SIC a été mise à jour par l'équipe actuelle. Mme Fernet, Présidente en exercice se serait bien passée de ce constat douloureux pour les 3 Communes adhérentes. Après expertise et ré-expertise, après interpellation des responsables de la trésorerie tout comme ceux de la Sous-Préfecture, après interrogations auprès de ses prédécesseurs, il s'avère que depuis 2003 les communes n'étaient plus sollicitées pour participer au remboursement du capital des investissements en cours. Je vous laisse imaginer le désespoir de notre Présidente qui, dès le début du budget 2009, a eu cette délicate mission de rechercher comment 150 000,00 € ont pu « s'évaporer » de la trésorerie du SIC ; une telle somme ne disparaît pas comme cela ! Imaginez l'impuissance à ne pouvoir expliquer un « héritage » aux nouveaux élus qui découvrent pour la plupart la responsabilité de leur mandat électif et la complexité de la comptabilité publique.

Par leur obstination, la Présidente et la Vice-Présidente, après avoir épluché tous les actes décisionnaires pris avant 2008, ont découvert une simple délibération prise en 2003 exonérant les communes de cette participation. Un prêt d'un montant équivalent à donc été souscrit pour combler et réajuster la trésorerie nécessaire au fonctionnement du SIC. En clair un rattrapage de dette que nous aurions tous voulu éviter puisque se répercutant directement sur nos impôts.

**- La Communauté de Commune de la Vallée de l'Ariège (CCVA)** – Inflation de plus de 7% du coût du traitement et collecte des ordures ménagères (par transfert de charge depuis le SMIVOM) – Inflation des coûts de raccordement à l'assainissement et taxes liées... correspondant à 1/3 des recettes en 2009 sur le budget prévisionnel ... maintien de la dotation de solidarité au niveau 2009, donc pas de réévaluation malgré l'inflation réelle au rythme de croissance imposée par la réforme de la Taxe Professionnelle ... C'est pourquoi vos élus (seuls les élus Grazacois) ont fait preuve de pragmatisme et propositions. Nous avons voté contre l'augmentation des coûts de raccordement et taxes liées à l'assainissement pour tous les ayants-droits inscrits dans les tranches de travaux antérieures au budget 2010. En effet, la CCVA ne faisait pas de distinction entre ceux raccordables avant et ceux après cette décision budgétaire. Nous avons par contre voté pour les budgets primitifs : de la CCVA, de la Z.I. La Vigne et celui de l'assainissement.

**En conclusion à ces chapitres**, et parce que 1% des recettes de notre commune ne fait que 1200,00 €, parce qu'en volume constant nos dépenses budgétées ont progressé de plus de 15 000,00 €, nous avons pris la décision de relever nos taxes locales de 5%. Je tiens à être prévenant sur les incidences de la réforme de la TP. Nous sommes prévenus, la réforme prévoit que dès 2012, 68% (contre 50% encore hier) des recettes de l'impôt direct seront à la charge des seuls concitoyens au travers des différentes taxes « foncier bâti », « foncier non bâti » et « taxe d'habitation ». Fini l'équité entre citoyens et entreprises dans le financement des charges locales.

### **SOMMAIRE**

**Compte-rendu des  
conseils municipaux du  
22 janvier au 8 avril 2010**

#### **Info :**

**Pour une information  
plus complète et plus  
régulière, visitez notre  
site Internet  
<http://www.grazac31.net>  
mis à jour en temps réel  
selon l'actualité du  
village**

**A la une :  
Commémoration du 8  
mai et ouverture  
exceptionnelle du bar  
communal**



**La fête de la musique  
2010 c'est parti !**



**Et aussi :  
Autres manifestations,  
vos associations, ...**

suite page 2

Et l'atelier communal en cours de construction, quelle incidence sur l'augmentation de nos impôts?... 0% en 2010 puisque son remboursement en annuité ne débutera qu'en 2011 ! Alors même s'il ne fait pas bon être élus de collectivités territoriales par les temps qui courent, nous assumerons une gestion rigoureuse au plus près des situations qui nous sont bien souvent imposées et ne tenterons pas d'esquiver vos interrogations à ces sujets.

Mais sachons aussi relever les actions positives : une **nouvelle tranche d'assainissement** concernant Grazac à été inscrite au budget 2010 de la CCVA ; la création d'une « **Ecole de musique** » sur le territoire des 12 communes qui permettra une baisse particulièrement sensible (environ 50%) des coûts d'inscription pour nos enfant avec l'assurance d'une activité, d'un apprentissage proposé par des professionnels.

Et toujours, parce que nous tenons à conforter obstinément notre décision de cultiver la **convivialité, la bonne humeur, le « tous ensemble »**, parce que vous tous méritez que des moments propices à cette communion publique soient provoqués et surtout nous continuerons à impulser la Fête de la Musique, le 14 Juillet et son bal, la Fête Locale en soutenant un comité fort et d'autres moments de rencontres fédératrices... Là est aussi notre rôle d'élu.

**Mais la vie à Grazac n'est pas qu'un exil loin des turpitudes politiques nationales.** Je refuse avec entêtement d'entrer dans le rythme politique effréné que tiennent à imposer nos gouvernants. Je refuse l'oubli par l'ivresse de l'action exaltée faite avec tellement d'aplomb dans le mensonge pour nous expliquer que « nous avons vécu au-dessus de nos moyens... », que « vivre mieux et plus vieux impose une révision complète des règles de gestion de nos retraites... » et qu'en conclusion « ce qu'il se passe en Grèce aujourd'hui, demain en Espagne ou au Portugal, peut bien nous arriver ... ».

La preuve nous est ainsi assénée tous les jours par les médias complaisants qu'il nous faut accepter l'inévitable : âge de la retraite, à quel taux, qui paiera. Pendant ce temps se creusent des déficits abyssaux sur la base de tous les cadeaux fiscaux qui s'empilent obstinément sur notre dos.

Pourtant grâce à la mobilisation des élus locaux appuyée par le vote à gauche de près de 70% des Midi-Pyrénéens aux élections régionales, et des acteurs de santé locaux, il y a eu recul sur l'implantation des services cardiaques pédiatriques. Midi-Pyrénées conserve son service à Toulouse.

Mais au-delà de la simple critique ou de la colère pour tous ceux qui n'en peuvent plus, je ne perds pas l'ambition de ne pas permettre aux « prétendants potentiels à un certain changement » de nous laisser croire à l'irréversibilité des démarches et réformes engagées.

Il n'est pas possible d'accepter tous les arguments exposés en chapelet de fatalités qui prouveraient notre incapacité à imaginer des solutions avec l'Etre Humain au centre de la société et non la Finance, ses détenteurs et ses promoteurs.

A très bientôt,  
Mon amitié à vous.

Le Maire  
Michel ZDAN

---

## **REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ...**

Vous trouverez ci-dessous un résumé des sujets abordés et débattus lors de nos différents conseils municipaux. Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet <http://www.grazac31.net>

### **REUNION DU 22 JANVIER 2010 :**

**Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints :** baisse des montants suite à la prise en compte du nombre d'habitants par l'INSEE / **Délégation à la CCDVA :** diminution du nombre de délégués suite au passage à la strate inférieure à 500 habitants / **SDEHG** modification des minuteriers du city-stade et du terrain de boules / **Traitement phytosanitaire** des platanes et marronniers / **Bâtiment communal :** gérance et mise à disposition en location ponctuelle / **Délibération** autorisant M. Le Maire à choisir un avocat et à engager les procédures administratives et judiciaires / **Délibération** concernant l'entretien des voies publiques lors d'enneigement ou verglas / **Questions diverses :** Garage atelier – Compteur bureau du CCDVA – Nettoyage de printemps

### **REUNION DU 12 FEVRIER 2010 :**

**Bâtiment communal :** Choix de l'organisme de mission « contrôle technique » - Choix de l'organisme de mission « SPS » - Choix des entreprises et établissements d'OS (ordres de services) / **CCVA : modification des statuts** (nom de l'EPCI, passage de CCDVA à CCVA) / **Location des salles :** tarifs / **Délibération** concernant l'aire de retournement au Moulin d'Orein / **Renouvellement du contrat** de la secrétaire de mairie / **Questions diverses :** Convocation Association pour préparation de la Fête de la Musique – Création du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de la Haute-Garonne – Conseil Municipal des Jeunes

### **REUNION DU 26 MARS 2010 :**

**Vote du compte administratif 2009 / Affectation du résultat de fonctionnement 2009 / Approbation du compte de gestion 2009 / 1ère approche Budget 2010 / Délibération** définissant le tarif 2010-2011 de **location des salles** municipales pour les associations / Sollicitation du **concours financier de la Région Midi-Pyrénées et de l'ADEME** pour la réalisation de pré-diagnostics énergétiques sur les bâtiments publics / **Questions diverses :** Révision du PLU

### **REUNION DU 8 AVRIL 2010 :**

**Vote du budget primitif 2010 / Vote des taux des 3 taxes directes locales / Vente terrain communal** à un administré / **Questions diverses :** budget 2010 CCVA

## DOSSIER ...

### **Commémoration du 8 mai Ouverture exceptionnelle du bar communal**

Ce 8 mai 2010, la commune de Grazac a eu un agenda particulièrement chargé.

**9 h 00** : Ouverture exceptionnelle du bistrot communal avec petit déjeuner composé de café, croissant, pain, confiture beurre.

**12 h 00** : Cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre de 39-45



- ✚ dépôt de gerbe au monument aux commémorations par les enfants du village ;
- ✚ remise d'un diplôme d'honneur à un ancien combattant, Grazacois d'adoption, M. BAILLEHACHE, par M. Le Maire ;
- ✚ lecture du texte officiel du ministère par Gaëtan, un adolescent grazacois ;

devant une large assemblée et en présence du conseiller général, M. Christian Brunet, et du maire de Caujac, M. Jean Chenin.



M. le Maire

Gaëtan



M. Brunet

M. Baillehache

M. Zdan

**12 h 30** : tous les participants à la cérémonie ainsi que les nouveaux arrivants présents, se sont retrouvés au bistrot communal pour partager le verre de l'amitié offert par la commune.



**14 h 00** : début du service du déjeuner. Une soixantaine de personnes se sont restaurées avec une assiette garnie dans une ambiance très festive



Le bistrot a accueilli du monde jusqu'à 19h00, heure de fermeture.

## ***INFOS TRAVAUX ...***

### **ATELIER GARAGE COMMUNAL**

Les travaux de construction du nouvel atelier garage communal ont débutés il y a quelques semaines. Ils devraient durer environ 6 mois.



### **PARCOURS SPORTIF DE SANTE**

Le parcours à l'usage des adultes et des enfants est installé sur l'aire de loisirs derrière la salle polyvalente.



## ***MEMOIRE, HISTOIRE, SAVOIR ...***

### **L'ÉGLISE DE GRAZAC : EGLISE SAINT-SEBASTIEN DU XVII<sup>E</sup> SIECLE ET RESTAUREE EN 1842**

L'église, qui relève du chapitre cathédral de Saint-Etienne de Toulouse, lors de la constitution du diocèse, est dédiée à Notre-Dame et à Saint-Sébastien. Le cimetière et l'église n'ont pas changé de site depuis leur création et le clocher, plusieurs fois restauré et surélevé en 1842, prend à ce moment là son aspect actuel.



#### **Le chœur :**

En 1842 d'importants travaux deviennent nécessaires pour soutenir l'église. Le chevet, qui était à pans coupés, est reconstruit selon une courbe elliptique. Les murs sont surélevés pour supporter une voûte et un portail est ouvert dans le mur du clocher.



#### **La Tribune :**

La tribune de l'église est supportée par 4 colonnes corinthiennes qui reposent sur les piédestaux particulièrement hauts. Le fût des colonnes est en bois tandis que les piédestaux et les chapiteaux sont en pierre.



## **MANIFESTATIONS ...**

### **SOIREE SEVILLANNE : 23 JANVIER**

L'association "Grazac Loisirs" a organisé une soirée sévillane, qui a tenu toute ses promesses, entrain, ambiance, convivialité et danse étaient au rendez-vous.

L'assistance très nombreuse, a été transportée par la musique de "T'Dansant" le duo bien connu des Grazacois. Ce fût une bien belle soirée qu'ont eu a vivre les convives, et le président de "Grazac Loisirs", a remercié l'ensemble des participants pour leur présence.



### **LES VŒUX DU MAIRE ET DE SON CONSEIL : 31 JANVIER**



Ce dimanche 31 Janvier 2010, Mr Michel Zdan recevait les Grazacoises et Grazacois qui s'étaient déplacés très

nombreux, pour les traditionnels vœux de début d'année. Après avoir présenter le bilan de l'année 2009, Mr Le Maire en son nom et au nom de tout le Conseil Municipal a souhaité une excellente année 2010 à tous.

### **SOIREE CREOLE : 20 FEVRIER**

Le Comité des Fêtes a organisé ce soir là une soirée haute en couleurs tant au niveau de la musique que du repas qui a enchanté les participants venus nombreux.

### **CARNAVAL DES ECOLES : 4 AVRIL**

Malgré un temps "pourri", c'est une foule immense et colorée qui envahissait nos routes communales, et qui terminait son périple à la salle polyvalente de Grazac, bravo à tous les organisateurs pour cette superbe après midi de fête.



### **VIDE-GRENIER : 9 MAI**

Il est dommage que le vide-grenier organisé par l'association Jouons à Grazac se soit déroulé sous un ciel maussade qui a découragé les exposants et visiteurs mais pas les personnes venues nombreuses pour se restaurer à midi.

## **ASSOCIATIONS ...**

### **Contacts**

#### **GRAZAC LOISIRS Foyer Rural**

**Président :**  
**Mr Jean Claude ANDERLONI**  
**14, chemin du château 31190 GRAZAC**

#### **COMITE DES FETES**

**Présidente :**  
**Mme GLENADEL Béatrice**  
**31190 GRAZAC**

#### **ACCA (chasse) de Grazac**

**Président :**

**Mr Michel BEDEL**

**11, route du Goutail 31190 GRAZAC**

## LOS BANCALOUS

**Président :**

**Mr Alain ROUQUET**

**24, chemin de la Bourdette 31190 GRAZAC**

## PETANQUE CLUB GRAZACOISE

**Président :**

**Mr Patrick DUCOS**

**4, le Bernadou 31190 GRAZAC**

## PAGESE LOISIRS

**Président :**

**Mr Jean Philippe LAVAIL**

**2, rue Emile Zola 31190 AUTERIVE**

## JOUONS A GRAZAC

**Présidente :**

**Mme Josette LAMBERT**

**1 place du Village 31190 GRAZAC**

## A VOIR ET A ENTENDRE

**Présidente :**

**Mme Sylvie VILLAESCUSA**

**16 route de Caujac 31190 GRAZAC**

## Infos

### COMITE DES FETES

Lors de l'assemblée générale du 30 avril, le bureau du comité des fêtes a été renouvelé et se constitue des personnes suivantes : Mme Béatrice Glénadel, Mme Simone Boil, Mme Josette Lambert, Mme Evelyne Sabatier et M. Daniel Dumont.

## Manifestations à venir

### DATES DES FESTIVITES RETENUES PAR GRAZAC LOISIRS :

29 Mai Randonnée, 18 Juillet "Vide-Grenier"

### LA FETE DE LA MUSIQUE 2010

La fête de la musique 2010 c'est parti !

Cette manifestation est en pleine préparation, et comme l'année passée, c'est l'occasion de réunir toutes les associations de la commune, et de travailler ensemble sur ce projet fédérateur.

Vous pouvez à tout moment rejoindre le comité de coordination. Contact à la mairie.



## INFOS ADMINISTRATIVES, LEGALES ...

### Etat Civil

#### NAISSANCES

Enzo Parolin-Soriano,  
le 20/03/2010

Lorenzo Bastien,  
le 09/05/2010

#### DECES

Mme Destro Hélène, née Kurbiel,  
le 21/02/2010

### Rappels

#### BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

A la suite de la demande de plusieurs administrés, nous rappelons qu'il est interdit de brûler les déchets végétaux (herbes, résidus de taille ou d'élagage) par les particuliers sur leurs propriétés, pour des raisons de sûreté, de sécurité et de salubrité publique, mais aussi pour éviter les troubles de voisinage générés par les odeurs, la fumée et/ou pour éviter en période sécheresse, la propagation d'incendie.

Tous ces déchets doivent être apportés à la déchetterie d'Auterive, ou à celle de Cintegabelle.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : 9h à 11h45 et 14h à 17h45

Ouvert toute l'année et fermée le dimanche et jours fériés.

#### ARRETE PREFECTORAL DU 23 JUILLET 1996 CONCERNANT

#### L'UTILISATION DES TONDEUSES ...

**Article 5 :** les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que « tondeuses à gazon, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... » ne peuvent être effectués que :

✚ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

✚ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

✚ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

**Article 6 :** les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

**La Municipalité remercie la population d'en prendre bonne note et de respecter ces consignes qui ne sont que des règles de bon voisinage.**

#### POUR VOUS INFORMER :

Tout citoyen de Grazac trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à sa connaissance par :

- ✚ affichage en lieu et place prévu à cet effet (sous le préau de la Mairie)
- ✚ archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie
- ✚ notre site Internet <http://www.grazac31.net>

### **HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE :**

- ✚ Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 08h00 à 12h00
- ✚ Le Samedi de 10h00 à 12h00.

### **LE PARCOURS DE CITOYENNETE**

Mis en place par la Loi du 28 octobre 1997, il s'adresse à tous les jeunes (garçons et filles) et est composé de 3 étapes obligatoires : l'enseignement de défense, le recensement, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

- ✚ L'enseignement de défense : prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup> et complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale des classes de 1<sup>ère</sup> et de terminale.
- ✚ Le recensement : obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à accomplir à la mairie qui remet une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver
- ✚ La JAPD : une journée de contact direct avec la communauté militaire, de découverte de multiples métiers et spécialités, civils et militaires offert aux jeunes. Un certificat de participation est remis et doit être conservé.

Ce certificat et l'attestation de recensement sont requis pour l'inscription aux examens et concours soumis aux contrôles de l'autorité publique.

### **INSCRIPTION LISTES ELECTORALES :**

Toute personne domiciliée et désirant voter sur la commune, doit s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

### **NOUVEAUX HABITANTS :**

Lorsque vous vous installez à Grazac, pensez à faire le changement d'adresse de :

- ✚ votre carte grise
- ✚ votre carte d'identité

En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant ces formalités.

## ***INFOS DIVERSES ET PRATIQUES ...***

### **NETTOYAGE DE PRINTEMPS : 20 MARS**

Cette matinée, organisée par la CCVA débutait par un rassemblement des équipes bénévoles à Maressac. La mobilisation des populations n'a malheureusement pas été à la hauteur de l'engagement nécessaire pour notre environnement. Cette opération s'est terminée par un repas convivial de tous les participants à la salle des fêtes de Maressac.



### **JOURNEES NATURE MIDI-PYRENEES**

Les Journées Nature Midi-Pyrénées auront lieu du 29 mai au 6 juin. Pour toute information, contacter la mairie d'Auterive.



### **WOUAF !**

Wouaf ! dont le tournage s'est déroulé partiellement à Grazac est sélectionné au Festival de Cannes.



### **DEPISTAGE CANCER DU SEIN ET DU COLON**

Le dépistage de ces cancers est organisé au niveau national. Pour la Haute-Garonne l'organisation en est confiée à DOC31. Il est important que la participation soit la plus forte possible. Contact : DOC 31 - 22 rue Guillemain Tarayre, 31950 Toulouse cedex 9 - Tél : 05 34 41 91 31 - Email : doc31@doc31.com

### **PERMANENCES DU CONSEILLER GENERAL POUR 2010**

	<b>Grazac</b>
	MARDI 10 h
	29 juin 7 septembre 9 novembre 21 décembre

### **SIASC – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CINGTEGABELLE**

Le SIASC est un établissement public qui propose d'apporter l'aide aux personnes âgées ou handicapés bénéficiant de l'APA ou d'un accord de la caisse.

Ces prestations sont valables également pour les retours d'hospitalisation, sortie de maternité, etc ...

Ouverture du bureau du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Coordonnées : 4 rue de la République, 31550 Cintegabelle  
Tél : 05 61 08 85 69

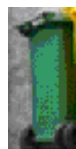
## Ordures ménagères

### RAMASSAGE DES CONTAINERS :

Lieux de ramassage de vos containers **vert** et **jaune** :



- Route d'Esperce : le lundi matin
- Le reste de la commune : le mercredi matin



Un 2ème ramassage est effectué sur les points de regroupement, uniquement pour les containers **verts**, le vendredi matin.

**N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.**

### RAMASSAGE DES MONSTRES (GROS ENCOMBRANTS)

Pour les monstres (déchets volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier informera personnellement du jour de son passage les habitants concernés. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

## Contacts utiles

### ASSISTANTES MATERNELLES DE GRAZAC

- + Mme Françoise DOS SANTOS
- + Mme Sylvie MOISSON
- + Mme Ginette PUJOL
- + Mme Solange VERTUT

Pour obtenir leur coordonnées, merci de prendre contact avec La Mairie.

### MAIRIE :

Place du Village, 31190 Grazac.

Tél. : 05 61 08 42 39 – Fax : 05 61 08 23 22

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et le samedi de 11h à 12h

### SIC :

Ecole primaire, route de Cintegabelle, 31190 Caujac

Tél. : 05 61 08 33 04

Horaires d'ouverture :

mardi et jeudi de : 9h à 12h et 14 h à 17h

### NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers : 18 Samu : 15 Gendarmerie : 17

Service des Eaux : 05 61 17 30 30

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

## Objets trouvés

Les différents objets trouvés sur les voies publiques de la commune sont à la disposition de leur propriétaire au secrétariat de la Mairie.

## Autres

**Construction Bois**  
Tranchard Peuch

Maison  
Ossature Bois  
Extension  
Surélévation  
Charpente traditionnelle  
Isolation naturelle  
Couverture  
Rénovation

C.B.T.P. - 31190 GRAZAC  
06 87 56 68 36 / 06 50 59 18 58  
contact@cb-tp.fr

### A GRAZAC TOUS LES MARDIS SOIRS

Pizza auanas



Sur le parking de la Mairie de 18h à 21h 30

### A GRAZAC TOUS LES VENDREDIS

**de Près en Vallées**  
l'épicerie ambulante !

Alimentation générale

- Fruits & Légumes
- Produits laitiers, viande
- Boissons : eau, vin...
- Pain
- Produits ménagers...

Vente à domicile

horaires et informations sur les tournées au :  
05 34 23 09 15 ou 06 98 11 99 10

jour de passage : vendredi

**COURS DE YOGA :** depuis le 2 septembre, tous les mercredis soir à partir de 18h15 à la salle de réunion attenante à la Mairie.

Pascale Baran  
Professeur Diplômée  
Hatha Yoga

Je vous propose mes services à l'attention de toutes les personnes souhaitant se consacrer à la pratique du Yoga.

Relaxation - Respiration - Équilibre

Quand s'occuper de SOI devient Essentiel

Cintegabelle	lundi de 18h30 à 19h45	Salle des jeunes
Auterive	mardi de 19h45 à 21h15	Atelier du Ramier
Grazac	samedi de 10h30 à 11h30	Stade de rugby
	mercredi de 18h30 à 19h30	Salle des fêtes

https://www.hatha-yoga-pascale.com  
06 26 26 03 47 / 05 61 42 16 24  
pascale.yoga@orange.fr